



Présentation de l'appel à projets Lékol'O – « Réduisons nos déchets organiques »

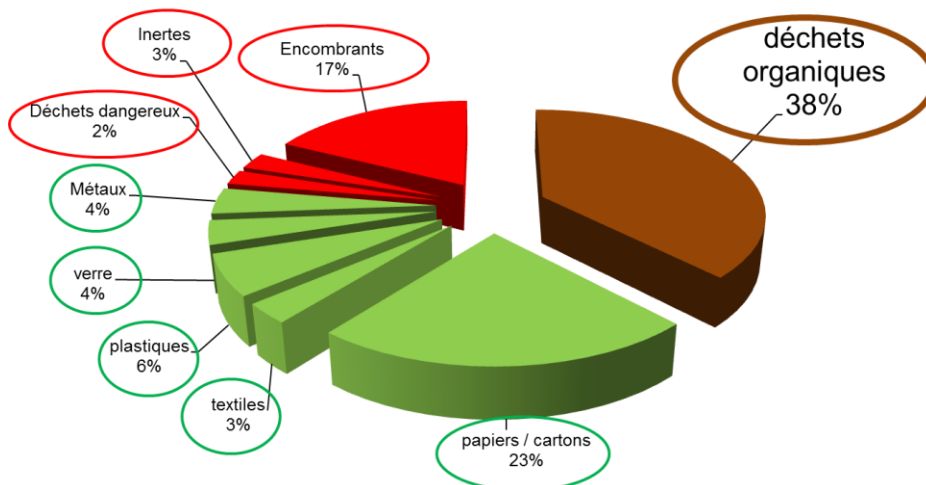
CONTEXTE	2
OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	3
PLANNING PREVISIONNEL.....	3
ENGAGEMENT DES CANDIDATS	3
CRITERES DE SELECTION	4
MOYENS	4
<i>Outils pédagogique</i>	<i>4</i>
<i>Moyens financiers.....</i>	<i>4</i>
Aide forfaitaire.....	4
Gestion administrative et financière	5
Versement du solde.....	5
Recommandations	5
<i>Moyens logistiques, matériels et humains.....</i>	<i>6</i>
<i>Le TCO.....</i>	<i>6</i>
<i>Services communaux.....</i>	<i>6</i>
VISITES DE SITE	6
VALORISATION DES PROJETS SUR LE BLOG Lékol'O.....	7
CONCOURS DES PROJETS EXEMPLAIRES.....	7
BILAN DU PROJET	8
BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS OU DE DETAILS	8

CONTEXTE

Dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique, la question de la gestion des déchets est essentielle. Avec l'évolution de notre consommation, notre production de déchets a considérablement augmenté ces dernières décennies.

S'est donc imposée la nécessité de collecter et traiter tous ces déchets. La circulation de camions de ramassage d'ordures est désormais quotidienne et, malgré l'instauration du tri sélectif, la majorité de nos déchets finit encore dans les centres d'enfouissement qui arrivent à saturation. Qui plus est, **les budgets alloués à cette gestion des déchets sont les plus importantes dépenses des intercommunalités de l'île...** limitant les budgets alloués à l'insertion professionnelle, l'action sociale ou économique de ces dernières.

Parmi ces déchets, sous nos latitudes tropicales, il y en a un type que l'on retrouve en majorité dans les déchets des ménages et assimilés (entreprises, restaurants, écoles, etc) : ce sont les déchets organiques. **Les déchets organiques sont tous nos déchets de cuisine et restes de repas ainsi que nos déchets végétaux. Ils constituent près de 40%** de tous les déchets que nous produisons



*Répartition des déchets par matière à la Réunion
Source : Caractérisation des déchets MODECOM - 2006*

A eux seuls, ils représentent **13 M d'€ de dépenses rien que pour le TCO**. Soit le tiers des coûts de gestion des déchets de la collectivité.

Pourtant, au-delà d'une nouvelle collecte onéreuse, ce type de déchets peut être géré sur leur lieu de production. L'appel à projets souhaite mettre en avant ces solutions : lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage, lombricompostage, poulailler, pratique du paillage...

Pour combiner les efforts menés par la collectivité en faveur de cette réduction à la source des déchets organiques, dans le cadre de son « appel à projets Lékol'O », **la collectivité a fait le choix d'imposer la thématique de la réduction des déchets organiques à tous les projets qu'elle financera.**

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Le TCO s'est fixé 3 objectifs pour cet appel à projets :

1. Qu'1/3 des enfants scolarisés en primaire ait travaillé sur la réduction à la source des déchets organiques.
2. Que chaque projet implique la création d'un cycle de la matière organique (collecte des déchets organiques, transformation en amendement et utilisation dans une plantation).
3. Valoriser les projets et ses acteurs au travers d'un blog pédagogique.



PLANNING PREVISIONNEL

Mois	Description	
mai-19	Lancement AP 2019/20	
juil-19	Fin des inscriptions AP 2019/20	
sept-19	Confirmation d'inscriptions Annonce des lauréats	
oct-19	Passage en instances délibérantes de l'attribution d'une subvention aux écoles	Mise en œuvre appel à projets
déc-19	Attribution subvention aux écoles	
juin-20	Fin du projet	
juil-20	Réception des bilans et versement du solde (date dépendant de la réception des bilans)	
août-20		

ENGAGEMENT DES CANDIDATS

En participant à l'appel à projets Lékol'O, les candidats s'engagent à :

- ❖ **Réaliser concrètement dans l'établissement un cycle de la matière organique** (ex : tri des déchets organiques de la cantine, compostage des déchets, utilisation du compost dans une jardinière, tri des déchets organiques, etc).
- ❖ **Renseigner la fiche projet et réaliser au moins 3 articles** sur le blog « Lékol'O »
- ❖ Répondre au **formulaire bilan** envoyé à la fin du projet

CRITERES DE SELECTION

L'enveloppe par élève est un forfait. Si nous recevons plus de projets que le budget dont nous disposons, **une sélection s'opèrera entre les différents projets**. Les critères appliqués à cette sélection doivent permettre de répondre aux questions suivantes par ordre d'importance:

- En quoi consiste le projet ?
- Y a-t-il une volonté de pérenniser les réalisations et d'intégrer un nouveau fonctionnement (par ex : tri des déchets organiques et compostage) à l'école ?
- Le projet s'intègre-t-il à une démarche de labellisation (Eco-école, Label département, AME, autres) ?
- Quelles réalisations sont proposées ? Des partenaires sont-ils mobilisés ? Quels moyens ont été pensés pour toucher les parents d'élèves ?
- Est-ce un projet de classe ou d'établissement ?

La priorité sera donnée aux établissements n'ayant pas encore participés à l'appel à projets Lékol'O l'année passée.

MOYENS

Outils pédagogique

Vos IEN et CPC vous recommandent le guide de l'enseignant clef en main « [Réduire mes déchets, nourrir la terre](#) ».

Il est [accessible librement](#) sur le site de l'association [Passerelles.info](#). Grâce aux soutiens de l'ADEME et de la DAAF, vous pouvez même l'obtenir gratuitement sur support papier en [vous inscrivant ici](#). Profitez en !

Moyens financiers

Aide forfaitaire

La subvention TCO pour mener le projet correspond à un forfait de 8€ par élève. Les postes de dépenses autorisées sont :

- Les frais de **déplacements**
- Les **frais d'entrées** des sites à visiter.
- **Certains investissements** : L'acquisition de jardinières (matériaux ou tout fait, une liste d'associations fabriquant du mobilier adapté à partir de récupération sera mise sur le blog), de terreau et de plantes.

ATTENTION

* Le petit matériel n'est pas financé. Pour les activités de jardin, le matériel nécessaire peut être issu de la récupération et/ou du prêt de certains outils de jardinage à des moments clés par les parents ou les services communaux (pioche, râteau, etc).

Rem : Les demandes en investissement, autres que jardinières, seront traitées au cas par cas.

Le TCO souhaite que les investissements autorisés s'inscrivent dans une logique de développement durable. Ainsi un listing de structures du territoire proposant des jardinières adaptées au projet vous est fourni en annexe.

* Les intervenants pédagogiques ne sont pas financés. Le guide pédagogique de l'association passerelle fournit assez d'éléments pour mener les projets sur la thématique.

* Les établissements ayant réussi à mobiliser d'autres sources de financement sur les postes de dépenses financés par le TCO (transport, visite de site et certains investissements), pourront prétendre à d'autres dépenses en équipements ou intervenants pédagogiques. Chaque demande devra être argumentée, accompagnée d'un devis et envoyée à l'adresse mél.courrier@tco.re.

Gestion administrative et financière

Pour des questions de gestion administrative et financière, les établissements scolaires ne sont pas financés directement par le TCO. Le TCO finance 2 associations : l'OCCE et l'ASCIID qui répartissent les montants aux établissements scolaires.

Ce sont ces structures qui récupèrent les justificatifs de dépenses (factures) et réalisent les bilans financiers.

Versement du solde

La réalisation des « Engagements des candidats » (p.3) est une condition requise pour l'obtention de l'aide financière de la collectivité.

Sans l'atteinte de ces engagements, il n'y aura pas de versement du solde voire récupération des sommes allouées.

Recommandations

Pour alléger le coût des visites :

- Une sélection de sites (non exhaustive) vous est proposée. Tous les sites se situent dans l'ouest de l'île pour des raisons économiques et environnementales (le transport est le plus gros producteur de gaz à effet de serre à la Réunion). Certains des sites proposés sont gratuits.
- Utiliser un bus pour plusieurs classes permet de limiter le coût de transport.

A noter : Le Conseil Général a créé une "dotation de transport" destinée à faciliter l'accès aux équipements culturels départementaux. Ce fonds est destiné aux écoles primaires et collèges pour l'organisation d'une visite pédagogique dans un équipement culturel départemental et les espaces naturels sensibles.

Moyens logistiques, matériels et humains

Le TCO

Le TCO mettra à disposition des lauréats, à titre gracieux :

- ❖ un [composteur](#) (si l'établissement n'en est pas doté)
- ❖ un [lombricomposteur](#) dans la limite des stocks disponibles.
- ❖ Des formations au compostage et au jardinage au naturel
- ❖ des interventions pédagogiques des médiateurs à la demande via notre site internet : <http://www.tco.re/espace-pedagogique/formulaire-de-demande-danimations>
- ❖ l'accès aux sites de traitement de déchet (plateforme de compostage et de broyage, espace de jardin lointan au niveau du centre de tri des déchets) : <http://www.tco.re/espace-pedagogique/formulaire-de-demande-de-visites>
- ❖ du compost issu de la plateforme de compostage



Services communaux

S'ils sont prévenus suffisamment tôt, ils pourront, dans différentes mesures selon les communes, assurer du prêt de matériel, fournir du matériel adapté, aider à l'aménagement de l'espace jardin, fournir des plants, etc. Rapprochez-vous des services vie éducative pour connaître l'offre dans votre commune.

VISITES DE SITE

[Sur le blog Lékol'O](#), vous trouverez une sélection de sites (non exhaustive) qui vous est proposée.

ATTENTION

Si l'établissement ou la classe choisit un site qui n'apparaît pas dans le listing proposé, il/elle devra justifier de l'intérêt pédagogique de cette visite, en lien avec la thématique de la réduction des déchets organiques.

VALORISATION DES PROJETS SUR LE BLOG Lékol'O

Afin de valoriser les projets auprès du grand public, le TCO a développé un blog autour de l'appel à projets Lékol'O. Ce blog, alimenté par les lauréats, permettra de disposer d'une fiche descriptive pour chacun des projets, d'en suivre l'évolution, de mettre en avant le travail pédagogique et d'observer les réalisations des autres lauréats.

Chaque participant s'engage à alimenter et tenir à jour ce blog. Parmi les informations à fournir il y aura :

La fiche descriptive en ligne de chaque projet Lékol'O

Il s'agit de la présentation générale du projet et de l'établissement ou de la classe, complétée de photos d'illustrations libre (exemple : photos des participants, de l'établissement ou de l'espace au sein de l'établissement concerné par le projet, ...).

Les articles du blog

Chaque lauréat devra publier au minimum 3 articles multimédias sur le blog (rem : chaque article doit avoir au moins une image d'illustration photo(s) et ou vidéo(s)).

Les articles devront traiter de :

- La solution de traitement des déchets organiques mise en place.
- Le type de plantation choisi.
- La visite du ou des sites réalisée (si il y a lieu).

Les articles pourront aussi aborder la vie du projet, l'opinion des participants (sous forme d'interview par exemple), les échanges partenariaux, les problématiques rencontrées et les solutions apportées et toutes autres informations jugées intéressantes.

CONCOURS DES PROJETS EXEMPLAIRES

Afin de récompenser les établissements ou classes qui auront réussi à produire un projet exemplaire (intégration du compostage au fonctionnement de l'école, jardin pédagogique de qualité et autres actions allant au-delà des objectifs à atteindre), une enveloppe de 600€ sera octroyée à chacun des 3 meilleurs projets.

Les membres du jury seront composés d'élus et techniciens du TCO ainsi que de représentants du Rectorat et de l'Education Nationale.

BILAN DU PROJET

Le bilan du projet devra inclure à minima les éléments ci-dessous :

- Descriptif des actions menées
- Indicateurs de résultats (joindre une photo pour chaque réalisation)
- Mise en œuvre d'un moyen de réduction ou traitement des déchets organiques
- Mise en œuvre d'un jardin/jardinière pour valoriser la matière organique produite
- Nombre de parents d'élèves impliqués dans le projet
- Nombre de foyers d'élèves déclarant faire du compost ou déclarant s'engager à faire du compost (avant et après le projet)
- Estimation du poids de déchets organiques détournés par l'opération (organisation d'une pesée sur une semaine * nb d'actions de collecte).

Un modèle de bilan sera envoyé via le blog.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS OU DE DETAILS

Contactez Jacques Potier à la Direction Environnement du TCO

0262 32 31 46 / 0692 099 098

jacques.potier@tco.re